



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

La France est aujourd'hui la 6^e puissance économique mondiale. L'économie française est principalement une économie de services. Le secteur tertiaire (activités de services) représente plus de 75 % des emplois, contre 13 % environ pour le secteur secondaire (activités industrielles), environ 7 % pour la construction et 3 % pour le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche). La population active est de plus de 28 millions, et le nombre d'emplois de plus de 25 millions. En 2013, le taux d'activité en France était de 71,1 %.

La dernière crise économique de 2008, a eu des répercussions importantes sur l'économie. De nombreuses réformes et relances ont été menées pour retrouver la croissance, créer de l'emploi, produire des richesses... La Picardie a aussi été fortement impacté par cette crise. Territoire historique de productions industrielles, la tertiarisation de l'économie ajoutée à cette crise a

entraîné un certain déclin. Aujourd'hui la région doit tirer profit de sa position géographique privilégiée entre l'Île de France et le nord de l'Europe, de son accessibilité par les nombreuses voies de communications qui la desservent et de son tissu économique en mutation, pour retrouver une forte croissance.

Les différentes collectivités qui la composent doivent mettre en œuvre leur politique économique, en particulier au travers de documents cadres, qui seront ensuite traduits et déclinés dans les documents d'urbanisme.

En effet, le code de l'urbanisme prévoit que les documents de planification prennent en compte le développement économique, en étudiant notamment les thématiques du commerce, du tourisme des loisirs ou encore des équipements et des services. Dans les différentes pièces des documents ces thématiques doivent être abordées.

FICHE

n° 2

Population active et emplois

Les données suivantes sont issues de l'INSEE (RP2012) et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire.

	Département de l'Oise	Montagny-en-Vexin
Nombre d'emplois	274 437	69
Actifs ayant un emploi	342 846	312
Indicateur de concentration d'emploi	80,0	22,1
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	61,1	68,3
Nombre de chômeurs	50 257	20
Taux de chômage en %	12,9	6,1

Établissements par secteur d'activité

La commune de Montagny-en-Vexin appartient à l'aire urbaine de Paris. Elle appartient à la zone d'emploi de Beauvais.

Les données suivantes sont issues de l'INSEE et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, à partir des établissements recensés au 1^{er} janvier 2013 et des établissements créés en 2013 par secteur d'activité.

	Département de l'Oise		Montagny-en-Vexin	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	37 081	100,0	24	100,0
Dont industrie	2 919	7,9	5	20,8
construction	5 192	14,0	7	29,2
commerce, transports, services divers	24 504	66,1	9	37,5
administration publique, enseignement, santé, action sociale	4 466	12,0	3	12,5
Création d'établissements en 2013	5 730	15,5	11	45,8

L'ÉCONOMIE

Équipements et services

La commune de Montagny-en-Vexin est identifiée comme un pôle de la gamme proximité. Elle concentre de nombreux équipements et services de :

- Gamme de proximité : 13

La gamme de proximité réunit les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste.

La classification des principaux types d'équipements et de services par gammes (BPE 2013)			
Montagny-en-Vexin			
Gamme de proximité : 13			
Services aux particuliers : 13			
Réparation automobile et de matériel agricole			2
Maçon			2
Menuisier, charpentier, serrurier			1
Plombier, couvreur, chauffagiste			1
Coiffure			1
Entreprise générale du bâtiment			2
Enseignement : 1			
École maternelle			
École élémentaire			1
Sports, loisirs et culture : 4			
Tennis			1
Salle ou terrain multi-sports			2

Zones d'activités économiques

Dans l'esprit des lois Grenelle et de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, les collectivités sont encouragées à prioriser le renouvellement urbain, le comblement des zones existantes et la réhabilitation de zones vieillissantes, avant de prévoir l'extension ou la création de nouvelles zones. Une [publication du CEREMA](#) traite de la requalification des zones d'activités périphériques.

Le document d'urbanisme doit donc présenter un état des lieux complet des zones existantes (taux d'occupation, perspectives d'évolution, points forts, points faibles...) et justifier l'inscription d'extension ou de création de zones.

La prise en compte ou la compatibilité avec les documents de norme supérieure sur les aspects économiques doit être étudiée et justifiée.

La construction

Les trois tableaux ci-dessous détaillent les statistiques sur la construction neuve ces dix dernières années dans la commune établies à partir des déclarations de commencement de chantiers.

Ces statistiques sont extraites de l'application nationale Sit@del2 du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Vous pouvez directement consulter la base de données nationale sur le site internet :

[Lien vers Sit@del2](#)

Année	Nombre de logements commencés				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	2	0	0	0	2
2005	/	/	/	/	/
2006	1	0	0	0	1
2007	26	0	0	0	26
2008	4	0	0	0	4
2009	1	0	0	0	1
2010	2	0	0	0	2
2011	2	0	0	0	2
2012	6	5	0	0	11
2013	2	0	0	0	2

Année	Surface de logements commencés (en m ²)				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	247	0	0	0	247
2005	/	/	/	/	/
2006	134	0	0	0	134
2007	3414	0	0	0	3414
2008	507	0	0	0	507
2009	198	0	0	0	198
2010	330	0	0	0	330
2011	212	0	0	0	212
2012	659	387	0	0	1046
2013	219	0	0	0	219

Année	Surface des locaux autres que logements commencés (en m ²)	
	SHON commencée des locaux autres que logements	Dont SHON commencée locaux service public
2004	0	0
2005	/	/
2006	550	0
2007	/	/
2008	316	316
2009	/	/
2010	/	/
2011	595	595
2012	/	/
2013	/	/

(/ : Pas de données Sitadel)